

Taoufiq Hjira souligne la forte volonté de l'ensemble des établissements publics de relancer le logement social

Technologie

Posté par: Visiteur

Publié le : 20-01-2010 22:06:49

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, Taoufiq Hjira a souligné, mardi à Marrakech, la forte volonté de l'ensemble des établissements publics de donner une nouvelle impulsion au logement social qui se veut un secteur vital.

Dans son exposé, présenté lors d'une rencontre de communication autour du nouveau dispositif d'encouragement du logement social tel que défini dans la loi des Finances 2010, tenu en présence notamment du Secrétaire d'Etat à l'Intérieur, M. Sâad Hassar ainsi que des walis, gouverneurs et représentants des régions de Marrakech-Tensift-Al Haouz, Abda-Doukala et Tadla- Azilal, M. Hjira a ajouté que ce chantier vise à répondre à une demande de plus en plus croissante et renouvelée en logement social et à combler le déficit jusque-là enregistré en la matière.

Et de préciser que la demande annuelle engendrée par la croissance démographique au niveau national, est estimée à 123 mille unités, dont 70 mille concernent le logement social.

Le Ministre a fait savoir également que ce secteur souffre d'un certain nombre de problèmes structurels liés, entre autres, à l'absence, au déficit et au prix excessif du foncier, à l'absence de documents d'urbanisme où leur inadéquation, ou encore aux difficultés de la mise en OEuvre des plans d'aménagement pour l'ouverture de nouvelles zones à l'urbanisation et de la création des services publics, soulignant la nécessité de trouver un produit conforme aux capacités des couches sociales à faible revenu.

Le ministre a, en outre, déploré le déficit en matière de l'offre, en raison du recul de la production du logement social et qui a été estimé à 30 pc entre 2008 et 2009, et de l'absence complète de l'offre dans les grandes villes, où il existe une forte demande conjuguée, à une renonciation du secteur privé à produire dans ce secteur (logement social).

Une telle situation, a poursuivi le ministre, a eu pour conséquence un repli du secteur, notamment en matière d'emploi et de l'investissement, outre l'émergence de certains phénomènes telle que la spéculation et le non ciblage des familles concernées.

Et d'ajouter que si cette situation se maintient toujours, cela engendrera, sans nul doute, le retour avec force du phénomène de l'habitat insalubre, notamment avec la prolifération des bidonvilles et de l'habitat anarchique, notant que la volonté du gouvernement est de traduire les Hautes Orientations de SM le Roi Mohammed VI dans ce domaine, tout en prévoyant, à moyen terme, la réalisation d'une étude prospective (2010-2020), la mise en place d'observatoires nationaux et régionaux et de poursuivre la mobilisation du foncier public.

L'objectif, selon M. Hjira, est de consolider l'offre, de maîtriser le marché de l'immobilier, de contrôler la santé du secteur par le comité de vigilance stratégique, de mener les réformes institutionnelles et

juridiques du code de l'urbanisme et de celui de la construction et d'actualiser la loi sur la propriété collective.

Il est nécessaire d'avoir une vision claire à moyen terme concernant les investissements dans les 10 à venir, le soutien aux familles ciblées, la transparence des transactions, et la lutte contre les spéculations, a-t-il dit.

Organisée conjointement par les ministère de l'Intérieur et de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'Espace, cette réunion de communication vise à informer les acteurs locaux des régions de Marrakech-Tenisift-Al Haouz, de Tadla-Azilal et de Doukkala- Abda sur les nouvelles dispositions prises par le gouvernement pour, à la fois, promouvoir l'investissement dans le logement social et soutenir les ménages à accéder à la propriété, d'une part et d'inciter ces acteurs à déployer les efforts nécessaires en vue d'une mise en OEuvre réussie de ces dispositions, d'autre part.

Cette rencontre est la 2ème du genre d'une série de réunions que les deux départements ministériels vont tenir en janvier courant et février prochain au niveau de toutes les régions du Royaume pour assurer les conditions de mise en OEuvre de ce nouveau dispositif.

L'octroi à l'acquéreur d'une aide financière accordée par l'Etat dont le montant correspond à la valeur de la TVA du bien objet de la transaction, la nouvelle définition du logement social par un prix variable avec un maximum de 250.000 DH hors TVA et une superficie variant entre 50 et 100 m2 et l'exonération des promoteurs immobiliers de l'IS/IR, droits d'enregistrement, taxe sur le ciment et taxes locales dans le cadre de conventions passées entre l'Etat pour la construction de 500 logements minimum sur une période de 5 ans, sont quelques mesures clés parmi d'autres destinées à relancer le logement social.

MAPF